

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 1 (1913)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Les armoiries de Pont-La-Ville  
**Autor:** Dubois, Fred.-Th.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-818059>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 04.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LES ARMOIRIES DE PONT-LA-VILLE



Fig. 2.

Ce village doit son nom aux différents ponts qui relient son territoire avec l'autre rive de la Sarine et dont un seul existe encore, le pont de Thusy, déjà mentionné au XV<sup>me</sup> siècle. Il est donc très naturel de voir figurer ce monument, comme pièce principale, sur les armoiries de cette commune.

Ce pont, du reste, figure déjà comme pièce héraldique sur le sceau d'un des sires de Pont, soit de Jocelin, coseigneur de Pont en 1251 (fig. 1). Les armoiries de la commune de Pont la Ville se lisent en termes héraldiques : de gueules (soit un fond rouge) au pont d'argent (blanc), à trois arches, maçonné de sable (noir), mouvant d'une onde du même, qui figure la Sarine (fig. 2). Le nombre trois des arches est aussi celui des arches du pont de Thusy. Le terme « maçonné » indique que les traits qui cernent les pierres du pont doivent être noirs.

Les couleurs blanche et rouge pourraient très bien rappeler dans cette armoirie les couleurs de l'évêché de Lausanne, car Pont-la-Ville formait, avec La Roche, un territoire faisant partie des biens temporels de l'évêque, comme Bulle et Riaz ; et nous avons constaté que la plupart des localités qui faisaient partie de ces biens temporels portaient, comme base de leurs armoiries, ces deux couleurs de l'évêché.

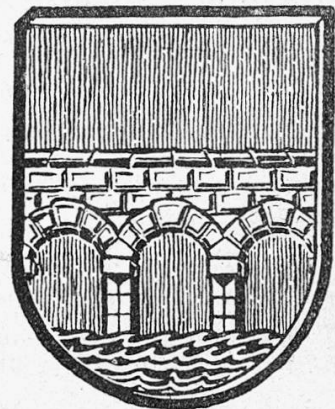


Fig. 3.

Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas pu trouver une représentation bien ancienne des armoiries de Pont-la-Ville, nous ne savons donc pas à quelle époque elles apparaissent. Le Conseiller d'Etat Comba qui, dans les premières années du XIX<sup>me</sup> siècle, recueillit beaucoup d'armoiries fribourgeoises, les avait déjà copiées dans ses notes sous la forme donnée ci-dessus. *Fred.-Th. Dubois.*